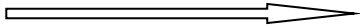


# DEMANDE DE CHANGEMENT DE MAITRISE

(art. 28 ch. 1 du règlement d'études du 15 octobre 2004)

☛ A déposer au Secrétariat des étudiants, bureau 3093, 3<sup>ème</sup> étage, Uni Mail, dans les **3 premières semaines** de chaque semestre

## COORDONNÉES DE L'ÉTUDIANT (écrire lisiblement svp)

NOM (Mme/M.) :	PRENOM :
Adresse email (étudiante) : @etu.unige.ch	N° d'immatriculation :
<b>Merci d'inscrire votre NOM et ADRESSE postale, pour réexpédition</b> au dos du formulaire. 	N° tél :

MAITRISE ACTUELLE	NOUVELLE MAÎTRISE
-------------------	-------------------

<input type="checkbox"/> Maîtrise / <input type="checkbox"/> Maîtrise bilingue :  <input type="checkbox"/> droit général <input type="checkbox"/> droit civil et pénal <input type="checkbox"/> droit économique <input type="checkbox"/> droit international et européen <input type="checkbox"/> droit public  Débutée au : printemps 20..... automne 20.....	<input type="checkbox"/> Maîtrise / <input type="checkbox"/> Maîtrise bilingue :  <input type="checkbox"/> droit général <input type="checkbox"/> droit civil et pénal <input type="checkbox"/> droit économique <input type="checkbox"/> droit international et européen <input type="checkbox"/> droit public
---	---

**RAPPEL** : Conformément à l'article 28 chiffre 1 RE, il ne vous sera plus possible ensuite de modifier ce choix.

Les crédits et résultats déjà acquis dans la Maîtrise abandonnée seront mentionnés, en application de l'article 39 chiffre 7 RE, au procès-verbal d'examens de la prochaine session, selon le plan de la nouvelle Maîtrise.



« Je souhaite faire application de l'art. 39 ch.2 RE pour des notes obtenues dans l'ancienne maîtrise. »

non  oui Si oui, lesquelles : .....

A teneur de l'article 39 al. 7 RE, votre mémoire doit entrer dans la thématique de votre nouvelle maîtrise, ce point devant être attesté par l'enseignant. Pour ce faire, veuillez faire le nécessaire afin de nous fournir une telle attestation. Si votre mémoire n'entre pas dans votre nouvelle thématique, les crédits acquis ne pourront pas être comptabilisés dans la nouvelle maîtrise.

Genève, le ..... Signature de l'étudiant : .....

## DECISION

Acceptée :  Refusée :

Genève, le ..... Signature du/ de la Vice-Doyen/ne : .....  
(conformément à la délégation du 21.09.2022)

**Merci d'inscrire sur les lignes  votre nom et adresse postale, pour réexpédition :**

.....

.....

.....

.....

.....